



UNION du corps enseignant
secondaire genevois

6, Tour-de-Boël - 1204 Genève

022 311 84 85 - secretariat@union-ge.ch

Communiqué de presse

Genève, le 4 juin 2019

Point de vue de l'UNION sur la 1^{re} année de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18)

Tout d'abord, l'UNION tient à relever que, pour une année de mise en place, on peut considérer que le dispositif FO18 a été satisfaisant. L'effort réalisé par l'ESII pour intégrer plus de 700 élèves en difficultés a été conséquent et a impliqué un engagement important de la part du corps enseignant.

Toutefois, il y a, et c'est normal, certains ajustements à réaliser. Pour l'UNION, la réflexion doit s'articuler autour de 4 axes d'améliorations principaux selon l'acronyme « CARE » :

C ... comme CONTINUITÉ

De notre point de vue, la formation doit être envisagée comme un continuum qui débute à l'école primaire et qui se poursuit à tout le moins jusqu'à une certification de l'ES II. Les actions pour lutter contre l'échec et/ou le décrochage scolaire devraient donc être entreprises dès les premières difficultés constatées.

A... comme AUDACE

Le traitement du décrochage scolaire peut-il réellement être réalisé uniquement dans un environnement scolaire ? La réponse est bien évidemment non. Ainsi, le dispositif FO18 prévoit un module de « remobilisation » qui, selon l'UNION devrait être utilisé pour créer une véritable rupture avec l'institution scolaire et favoriser ainsi un réel changement chez les élèves. Ce module devrait donc faire la part belle aux compétences des partenaires externes du DIP.

R... comme RÉVERSIBILITÉ

Le principal défaut du dispositif actuel, c'est qu'il est hermétique. En effet, lorsqu'un élève est intégré dans le dispositif, il ne peut pas retourner dans l'école qu'il a quitté. A l'heure de l'école inclusive, nous souhaitons un dispositif plus souple permettant de mieux tenir compte des nombreux changements caractéristiques de l'adolescence.

E... comme EMPRESSEMENT

Parmi les défauts de jeunesse du dispositif nous avons pu constater des délais de prise en charge très longs. Or, nous estimons que la capacité de réagir rapidement aux situations de détresse est un des éléments les plus fondamentaux qui permettra une prise en charge facilitée et plus efficace. C'est également une nécessité pour envisager une éventuelle réintégration dans la classe d'origine.

Le Bureau de l'UNION se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur « CARE ».

Pour le bureau de l'UNION

Waël ALMOMAN +41 79 286 88 53

Jean-Pierre MARTINET +41 78 715 12 44